

## : LES ENSEIGNEMENTS

Dans le cadre d'une seconde générale comme les autres avec :

- un enseignement supplémentaire d'anglais (1h/sem.);

- un enseignement supplémentaire de DNL dispensé en anglais (1h/sem.).

Au lycée des Arènes, les Sciences de la Vie et de la Terre sont la discipline de la DNL. Les heures de DNL sont assurées en langue anglaise par un professeur de SVT de la classe de seconde à la classe de terminale. Pendant ces séances, des effectifs réduits (20 élèves au plus) permettent à chaque élève de prendre la parole au cours d'activités variées.

LYCÉE DES ARÈNES  
PLACE ÉMILE MÂLE  
TOULOUSE

SECTION  
EUROPÉENNE  
ANGLAIS

TÉL : 05 62 13 10 00  
FAX : 05 62 13 10 01  
0312267W@AC-TOULOUSE.FR  
ARENES.ENTMIP.FR



## **: LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La section européenne anglais permet de décloisonner les enseignements de langue et de sciences afin de permettre aux élèves de comprendre des articles scientifiques en anglais, de s'exprimer oralement et de construire un point de vue argumenté dans cette langue sur des sujets scientifiques.

Pour cela, des activités variées (exposés, débats, jeux de rôles...) sur des sujets d'actualité en lien avec le programme de Sciences et Vie de la Terre SVT (biodiversité, clonage, drogues...) seront pratiquées en Discipline Non Linguistique (DNL).

En anglais, l'accent sera porté sur la maîtrise de la langue orale : qualité phonologique, gestion de la prise de parole spontanée.

La section européenne permet aux élèves de se familiariser avec l'anglais scientifique, sa maîtrise est désormais indispensable à tout scientifique. La majorité des publications et conférences se font aujourd'hui en langue anglaise.

## **: LES ENSEIGNEMENTS**

En seconde, les élèves de la section européenne anglais sont regroupés dans une même classe.

En classe de première et terminale, cette section s'adresse uniquement aux élèves ayant choisi la filière scientifique (S).

- En Arts Appliqués, l'option est proposée en classe entière afin de permettre à tous les élèves d'avoir accès à cette option car c'est une classe à profil.

L'inscription en DNL exclut la possibilité de choisir l'option Italien LV3.

En seconde, les élèves passent l'examen de certification du niveau européen B1, qui constitue une motivation et un gage de sérieux quant au niveau attendu dès la seconde.

En terminale, la section européenne permet d'obtenir un baccalauréat avec une mention «Section Européenne» :

L'indication «Section Européenne», reconnue au niveau européen, est portée sur le diplôme du Baccalauréat si les candidats satisfont aux conditions suivantes (arrêtés du 09/05/2003, BCEN n°24 du 12 juin 2003) :

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve de Langue Vivante (anglais)

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'évaluation spécifique d'anglais/DNL. Cette note dépend pour 80 % d'un oral de 20 minutes, passé devant un enseignant d'anglais et un enseignant de DNL, et pour 20% des résultats obtenus durant l'année scolaire. De plus, l'élève peut choisir de voir sa note obtenue à l'épreuve orale prise en compte au titre d'une épreuve facultative (points au-dessus de la moyenne).

## **: LE PROFIL DES CANDIDATS**

Cette filière concerne les élèves désireux de poursuivre leur cursus scolaire en filière scientifique. Elle s'adresse donc à des élèves ayant des compétences et une attirance pour les disciplines scientifiques et l'anglais.

La priorité sera donnée aux élèves à profil scientifique ayant choisi l'enseignement d'exploration MPS (Méthodes et Pratiques Scientifiques) ou latin.

Les candidats d'Arts Appliqués font déjà l'objet d'un recrutement limité.

## **: PROCÉDURES D'ADMISSION**

L'admission en section européenne anglais - SVT se fait sur dossier parmi les élèves inscrits au lycée des Arènes en seconde.

Le dossier de candidature (les 3 bulletins trimestriels de troisième, ainsi qu'une lettre de motivation de l'élève en français) devra être remis lors de l'inscription au lycée, vers la fin du mois de juin.

## **: POURSUITE D'ÉTUDES**

La section européenne permet au lycéen de développer une aptitude à la mobilité dans ses futures études supérieures (poursuivre des études à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus par exemple) ou dans le monde du travail (pour les élèves envisageant une carrière dans l'enseignement, le commerce, les relations internationales...). De plus, en section européenne SVT, pour compléter cet enseignement et afin de se confronter directement à la langue, un séjour linguistique et culturel à dominante scientifique pourra être proposé au cours de la scolarité.